



Le Grand Acte de Levitation de Thurston—Crescent.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Emile J. P. Lassalle & Virginia Segal; Theo. W. Henningway & Stantie R. Sims; Julius M. Landau & Rose Joseph; Harry Press & Rae Miller; Jos. Handy & Jeannette Miller; Arthur Gaspard & Berthe Miller; Henry Walper & Amelia Marsala; Manuel Saboury & Margaret Laumbarde; Pierre Laborde Jr. & Mary Treadway; Ed. Morow & Alice Treadway; Louis F. Huppenthal & Rosa Amato; Seymour Strickman & Mary E. Mueller.

NAISSANCES.

Mme. John W. Joyce, une fille; Richard, un garçon; Joe, un garçon; Jos. F. Sola, un garçon; Joseph, une fille; Virginia, une fille; William, un garçon; Ed. S. Zetser, un garçon; James, un garçon; Louis, un garçon; Isaac A. Brown, un garçon.

DECES.

Mme. Marguerite Huey, 72 ans; Joseph, 31 ans; Francisco Bova, 52 ans; 1535 St. Philippe; James V. Satterly, 24 ans; 1435 Upperline; Edward Watson, 25 ans; H. J. de la Croix; Robert Franklin, 54 ans; 2845 S. Rempart; Mme. Nash, 49 ans; 1508 Canal; Alvin L. Dede, 25 ans; 1531 Bienville; Annetta Perry, 33 ans; 1349 Bienville; Elizabeth Davis, 35 ans; 41 Pacific; John Thornton, 28 ans; H. J. de la Croix; Lucille Johnson, 2 mois; 417 Louisiana; Harriet Fleming, 25 ans; 417 Camp; F. H. Hustis, 17 mois; 1214 Jena; Alice J. Henry, 13 mois; 3212 Annonciation; James Anderson, 2 ans; Claiborne et Euphrate; Katie Gaurier, 42 ans; 4150 Poinciana; Oscar Wolf, 24 ans; 2415 Magnolia.

TRIBUNAUX. COUR CIVILE DE DISTRICT.

Madame J. S. vs. Pierre L. Verger, réclamation de 1200 sur des billets. Mme. E. St. Pierre vs. son époux, réclamation de 2000 sur un compte courant. Oppendwever Cypress Lumber Co. vs. Maxman Zurich, réclamation de 4500. Jackson Brewing Co. vs. Joseph Lapiedre, action en recouvrement de 1200 sur des billets. Maison Blanche Co. vs. J. H. Hinton, réclamation de 1000 sur un compte courant. Mme. L. Graham vs. Dr. Gustave Mann, action en recouvrement de 1200 sur des billets. John F. Lindner vs. Gustave Samson, réclamation de 4200 sur des billets. Francis Brock Land & Lumber Co. vs. E. Hill Williams, réclamation de 2000 sur un compte courant. Shield Porter Millinery Specialty Co. vs. Caroline Block, réclamation de 1000 sur un compte courant. James Dwyer vs. Thos. D. Iyer, action en recouvrement de 4000 sur des billets. Demande d'interdiction. Stephen J. Springer Jr., successeur au vertes. Vte Jos. E. Mathieu, Lelia Morey.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCCOIN. Comparutions. John T. Brock, Isaac Fox, Mary J. Sims, actes de violence; Peter Weinstatt, acte de violence; Isaac Craiz, acte de violence; Louis Gignol, violation de la loi du dimanche; Louis Gignol, violation de l'acte du dimanche. Trouvé coupable: Robert Tige, actes de violence. Condamnations: Joseph Gonzales, actes de violence; Oscar King, Frank Genovese, attaque, 110 d'amende ou 30 jours de prison. Entré devant la Cour Criminelle: Gen. Williams, port d'arme cachée. POUR GUERIR UN REUME EN UN JOUR. Prenez les Tablettes de BROMO Quinine LAXATIVE. Les pharmacies vendent les tablettes de BROMO Quinine LAXATIVE.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Joseph Lewis et al. & Jas J. Maason, bureau de terre, face au fleuve Mississippi, ad. aut. à la propriété de P. Gazdar, 24,000. Jas H. Manney & Jas H. Manney, intérêt dans la succession de Mme. E. Manney, 100,000. Dominique Tarento & Roy P. Woodford, net. Broadway, Audubon, Cohn et Spruce; net. Broadway, Audubon, Spruce et Pannia, réclamation d'une vente à l'amiable. R. J. Manney Jr. et al. & Robt. J. Manney, 1/4 d'intérêt dans et à la portion, Washington, Laurel, Sibley et Annonciation (réglement). Emile J. Schaff & Vte Jos. K. Communi, terrain et portion, Baronne, Dryades, sixième et Washington, 3000. Harry A. Brothers & Louise M. Rignola, 2 terrains, Banks, Alexandre, Baudin et Murat, 285,10. Mme. Louis Fahrman & Wm F. Welch, terrain, 4e District, Clippewa, Sibley, St. Thomas et Septième, 2,200. Gustave A. Joubert de Villenard & Mme Joseph G. Olivier, terrain, 5e District, Gén. Meyer, Verret, Olivier et Delafonde, 4,000.

FAITS DIVERS.

Les mesures proposées par le comité de la Chambre de Commerce. Le comité spécial de la Chambre de Commerce, chargé de faire une enquête sur les méthodes employées à la Nouvelle-Orléans pour lutter contre les ravages du feu, a terminé son rapport et a soumis, hier, au comité du budget les recommandations suivantes, visant à améliorer les services du corps des pompiers. 1. La construction d'une station centrale de pompes à l'angle des rues Iberville et Sud Peters ou Canal et Front, afin d'assurer la protection nécessaire au quartier commercial de la ville. 2. Une augmentation du salaire des pompiers, c'est à dire des hommes qui font le travail manuel et de ceux qui sont en dessous du grade d'officier. 3. Une augmentation notable du personnel employé dans le service d'incendie de la Ville. Le comité spécial qui est composé de M. C. H. Ellis, président; Sam Blum, E. F. Kibler, T. F. Cunningham, J. C. Hardin et de H. S. Herring, secrétaire, estime que si ces recommandations sont adoptées par le conseil municipal, les risques d'incendie seront diminués dans de notables proportions ce qui du même coup entraînera une réduction sensible du taux des assurances sur les propriétés commerciales. Le comité espère que cette réduction sera de l'ordre de 25 pour cent. A la séance du comité du budget qui a été tenue hier matin M. M. Sam Blum, C. H. Ellis et T. F. Cunningham ont pris la parole pour faire ressortir les avantages des mesures proposées. M. Blum a déclaré que leur adoption constituerait une économie de 500,000 à 1,000,000 de dollars pour les négociants néo-orléansais, qui à l'heure actuelle payent des taux d'assurances très élevés. M. Blum a ajouté que les salaires des pompiers de notre ville étaient inférieurs à ceux de cinquante-six autres grandes cités de l'Union. M. Ellis, président de la Chambre de Commerce, a fait remarquer que la ville possédait à l'heure actuelle toutes les appuis nécessaires pour l'équipement d'une grande station centrale de pompes et que les seules dépenses à encourir de ce chef seraient l'achat du terrain et la construction du bâtiment. Il a fait aussi remarquer que le terrain du Canal et l'Avenue Esplanade, quartier cependant très populeux, n'avait pas une seule station de pompiers, ce qui est un grand défaut, et qu'il recommandait que des mesures fussent immédiatement prises pour remédier à cette lacune. En terminant, M. Ellis a remercié le maire Benjamen pour toutes les courtoisies dont il a fait preuve envers le comité au cours de son enquête.

Le procès de Ben Kinchen.

Amite, Lne, 5 novembre.—Le procès de Ben Kinchen, l'individu impliqué dans l'assassinat de la famille Breeand, a été repris ce matin devant la Cour criminelle d'Amite. L'audience de la matinée a été entièrement consacrée aux dépositions des témoins à charge. Le premier appelé à la barre M. T. N. Worley, gérant de la scierie de Tickfaw, a déclaré qu'il avait visité la scène du crime après l'assassinat de la famille Breeand et a donné quelques détails sur la configuration de la scène. Le second témoin, Day Thompson, le second témoin, est fermier à Tickfaw. Il se rappelle que le jour du crime il a vu Ben Kinchen près de la scierie de cette localité et qu'il lui a parlé. Un cheval blanc était attaché près de l'endroit où se trouvait Kinchen mais le témoin ignore à qui il appartenait. Il y avait un contre-interrogatoire par les avocats de la défense, Thompson déclare qu'il devait être à peu près six heures du soir lorsqu'il a vu Kinchen près de la scierie. Tom Addison, le témoin suivant, a vu Kinchen le soir du crime vers les six heures. L'accusé était près de la scierie de Tickfaw. Le témoin en a vu le point de Ben Kinchen. Après avoir vu Avery Blount et Garfield Kinchen cette nuit-là, lui demanda l'avocat de district McClendon. La défense objecte à ce que cette question soit posée, mais la Cour rejette cette objection et le témoin déclare que Garfield Kinchen, frère de l'accusé et Blount sont venus cette nuit-là à son domicile et lui ont demandé s'ils pouvaient se procurer du whiskey. Addison leur a répondu qu'il ne le savait pas. Cinq autres témoins ont encore été entendus avant la suspension d'audience, à midi. On espère que l'audition des témoins de la défense sera terminée avant le réquisitoire et les plaidoiries prendront probablement toute une journée, et il n'est donc guère probable que le verdict puisse être rendu avant mercredi soir. L'opinion est très partagée sur le résultat du verdict. Certaines personnes sont d'avis que la culpabilité de Kinchen n'est pas douteuse et que sa condamnation est chose certaine. D'autres, et elles sont nombreuses, croient qu'il y aura un "mistrial". Les débats sont toujours suivis par un public nombreux, mais l'ordre de la journée ne cesse de recevoir grâce aux précautions prises par le sheriff Saal et par les autorités de la paroisse de Tangipahoa. Ben Kinchen, qui depuis le commencement du procès fait preuve d'un extraordinaire sang-froid, continue à garder son air indifférent. Il ne prend que de rares distractions au début de l'audition et aux arguments des avocats et semble se désintéresser entièrement des débats.

DECES.

BERTIN.—Decès du 8 novembre, à 10 heures, à M. ALBERT BERTIN, âgé de 65 ans, né le 15 mai 1844, à la paroisse de St. Pierre, département de la Seine, à Paris. Les obsèques auront lieu le mardi 11 novembre, à 10 heures, à la paroisse de St. Pierre, à Paris. Le présent avis tient lieu de nécrologie.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT.

Entrepreneurs de pompes funèbres. No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxes.

1108-1112 Rue St. Rempart. PHONE: REMLOCK..... 408.

EMILE LABAT, Directeur de Pompes Funèbres et Embauxes.

No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Prenez Expédient. Voitures pour Bals, Mariages, Pro menades, etc. Entièrement faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment. Les sept-12a.

CRAIGNEZ-VOUS HOSTETTER'S STOMACH BITTERS.

Les maux de certains aliments. Vous souffrez-vous de maux de ventre, de constipation, de flatulences, de douleurs, de nausées et de vomissements? Prenez Hostetter's Stomach Bitters. C'est le remède qui vous guérira. Hostetter's Stomach Bitters est le remède qui vous guérira. Hostetter's Stomach Bitters est le remède qui vous guérira.



pour équiper une grande station centrale de pompes et que les seules dépenses à encourir de ce chef seraient l'achat du terrain et la construction du bâtiment. Il a fait aussi remarquer que le terrain du Canal et l'Avenue Esplanade, quartier cependant très populeux, n'avait pas une seule station de pompiers, ce qui est un grand défaut, et qu'il recommandait que des mesures fussent immédiatement prises pour remédier à cette lacune.

Enfant empoisonné.

Richard Parson, un enfant de deux ans, demeurant au Triangle 2234, en jouant dans la cour de sa demeure hier après-midi a ramassé une fiole contenant du poison et en a absorbé le contenu. Il a été transporté à l'hôpital dans un état critique.

DECES.

BERTIN.—Decès du 8 novembre, à 10 heures, à M. ALBERT BERTIN, âgé de 65 ans, né le 15 mai 1844, à la paroisse de St. Pierre, département de la Seine, à Paris. Les obsèques auront lieu le mardi 11 novembre, à 10 heures, à la paroisse de St. Pierre, à Paris. Le présent avis tient lieu de nécrologie.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT.

Entrepreneurs de pompes funèbres. No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxes.

1108-1112 Rue St. Rempart. PHONE: REMLOCK..... 408.

EMILE LABAT, Directeur de Pompes Funèbres et Embauxes.

No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Prenez Expédient. Voitures pour Bals, Mariages, Pro menades, etc. Entièrement faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment. Les sept-12a.

CRAIGNEZ-VOUS HOSTETTER'S STOMACH BITTERS.

Les maux de certains aliments. Vous souffrez-vous de maux de ventre, de constipation, de flatulences, de douleurs, de nausées et de vomissements? Prenez Hostetter's Stomach Bitters. C'est le remède qui vous guérira. Hostetter's Stomach Bitters est le remède qui vous guérira. Hostetter's Stomach Bitters est le remède qui vous guérira.

AMUSEMENTS. TO-NIGHT AT 8 1/2. Maitre de la Maison. Le Plus Grand Magicien du Monde. THURSTON. SERVAINT IN THE HOUSE.

Orpheum. Phone Main 333. Vaudeville. Orchestre. 15 Pièces. KINDROME.

BLANEY'S LYRIC THEATRE. EVERY NIGHT AT 8 SHARP. "MISTRESS NELL".

AVIS SPECIAL. GODCHAUX & MIGNON LTD. RUE BARONNE.

L'affaire Hart. Les directeurs de la compagnie de chemin de fer Illinois Central, ont déterminé à poursuivre énergiquement Henry C. Hart, qu'ils accusent de détournement et de seconding l'Etat par tous les moyens en leur pouvoir afin d'obtenir la condamnation de leur employé.

INCENDIE. Une alarme a été donnée, hier après-midi à quatre heures, pour un feu dévorant dans un commerce rue Tulane, 3330, appartenant à Chas. Seeger et occupé par J. Delong. La maison et le contenu ont été légèrement endommagés.

TRIDUUM. Le triduum en l'honneur de la canonisation de Saint-Clement Herzbauer est célébré dans toutes les églises par des cérémonies appropriées qui ont commencé dimanche matin.

INCENDIE. Une alarme a été donnée, hier après-midi à quatre heures, pour un feu dévorant dans un commerce rue Tulane, 3330, appartenant à Chas. Seeger et occupé par J. Delong. La maison et le contenu ont été légèrement endommagés.

TRIDUUM. Le triduum en l'honneur de la canonisation de Saint-Clement Herzbauer est célébré dans toutes les églises par des cérémonies appropriées qui ont commencé dimanche matin.

INCENDIE. Une alarme a été donnée, hier après-midi à quatre heures, pour un feu dévorant dans un commerce rue Tulane, 3330, appartenant à Chas. Seeger et occupé par J. Delong. La maison et le contenu ont été légèrement endommagés.

AMUSEMENTS. TO-NIGHT AT 8 1/2. Maitre de la Maison. Le Plus Grand Magicien du Monde. THURSTON. SERVAINT IN THE HOUSE.

Orpheum. Phone Main 333. Vaudeville. Orchestre. 15 Pièces. KINDROME.

BLANEY'S LYRIC THEATRE. EVERY NIGHT AT 8 SHARP. "MISTRESS NELL".

AVIS SPECIAL. GODCHAUX & MIGNON LTD. RUE BARONNE.

L'affaire Hart. Les directeurs de la compagnie de chemin de fer Illinois Central, ont déterminé à poursuivre énergiquement Henry C. Hart, qu'ils accusent de détournement et de seconding l'Etat par tous les moyens en leur pouvoir afin d'obtenir la condamnation de leur employé.

INCENDIE. Une alarme a été donnée, hier après-midi à quatre heures, pour un feu dévorant dans un commerce rue Tulane, 3330, appartenant à Chas. Seeger et occupé par J. Delong. La maison et le contenu ont été légèrement endommagés.

TRIDUUM. Le triduum en l'honneur de la canonisation de Saint-Clement Herzbauer est célébré dans toutes les églises par des cérémonies appropriées qui ont commencé dimanche matin.

INCENDIE. Une alarme a été donnée, hier après-midi à quatre heures, pour un feu dévorant dans un commerce rue Tulane, 3330, appartenant à Chas. Seeger et occupé par J. Delong. La maison et le contenu ont été légèrement endommagés.

TRIDUUM. Le triduum en l'honneur de la canonisation de Saint-Clement Herzbauer est célébré dans toutes les églises par des cérémonies appropriées qui ont commencé dimanche matin.

INCENDIE. Une alarme a été donnée, hier après-midi à quatre heures, pour un feu dévorant dans un commerce rue Tulane, 3330, appartenant à Chas. Seeger et occupé par J. Delong. La maison et le contenu ont été légèrement endommagés.

hésitations, je me conforme à sa volonté. "Un secret instinct me dit que je le dois." "Ce ne sera pas sans de vifs regrets et même peut-être sans quelques larmes que je m'y résignerai." "Pourquoi êtes-vous venu doubler mon trouble par vos plaintes, par vos reproches et surtout par votre cri d'amour?" "Il résonnera longtemps dans un cœur qui voudrait être à vous mais j'ai dû renoncer au parti que j'ai pris après y avoir longuement réfléchi." "Je ne veux pas retirer la parole donnée." "Je ne veux pas vous mettre en désaccord avec un père qui s'irriterait de votre médisance, quelle que soit son affection pour moi." "Il ne vous donnerait pas son consentement!" "Fant-il tout vous dire?" "Le docteur Bernay, mon tuteur, qui vous aime bien sincèrement et qui a deviné vos sentiments et peut-être les miens, n'est pas tant insisté pour un mariage auquel je me soumettais, s'il en avait supposé un autre possible." "Cela je le sais!" "Eh bien je ne veux pas céder aux conseils de mon cœur en prêtant l'oreille à vos prières." "Je ne veux pas revenir sur un passé qui m'est cher et je suis sûr de le rester." "Croyez-moi, vous trouverez le bonheur dans une union avec une jeune fille de votre monde dont l'amour vous fera oublier l'obscur et modeste campagnard que je suis et veux être." "Je vous prie de ne faire aucune démarche auprès de votre père." "Elle ne le toucherait pas et je pourrais vous indiquer sa décision d'avance." "Quelle qu'elle puisse être d'ailleurs, elle ne changerait rien à la mienne." "Je pensais souvent à vous, chaque jour sans doute, mais avec les purs sentiments d'une jeune fille pour son frère aimé." "Si vous le voulez, c'est un pacte conclu." "Adieu, mon ami, mon cher Jacques. Croyez à ma jeunesse et pourtant déjà longue affection." "L'officier possédait un cri de colère et de désespoir. Elle demeurait inflexible. Elle palmais et elle se reposait." "L'éprouva son cheval et rejoignit son ami qui la demandait, étouffé du bouleversement de ses traits." "Qu'est-ce encore?" "L'autre lui tendit la lettre." "Lis, dit-il." "Tu le vois?" "Je t'en prie. Tu me donnes..."